



Délibération n° 2021 11 15 n° 03 : MARCHES
PUBLICS – Attribution du marché d'exploitation
de la crèche « la Pirouette ».

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 08/11/2021
En exercice :	33	
Présents :	26	Affichage de la convocation : 09/11/2021
Pouvoirs :	6	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 17/11/2021
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Carine BERNY, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM		
Absents ayant remis pouvoir:		
Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Joao DA ROCHA Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE Mme Frédérique DAMON donne pouvoir à M Daniel JULLIEN Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN M Matthieu VERPILLAT donne pouvoir à M Sylvère MATHIEU		
Absents ou excusés :		
M Gerbert RAMBAUD		

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du renouvellement du marché d'exploitation de la crèche « la Pirouette », une consultation a été lancée selon une procédure d'appel d'offres ouvert conformément articles L. 2124-2 et R. 2124-2 1° du Code de la commande publique.

Les principales caractéristiques du marché sont les suivantes :

Objet	Exploitation de la crèche « la Pirouette », établissement de 24 places et 2,5 places en urgence inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) que la commune a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Rhône. L'exploitation recouvre la garde des enfants, mais également de façon plus générale, la direction de l'établissement et la gestion des moyens humains et financiers, ainsi que la préparation sur place des repas servis aux enfants
Forme du marché	Marché forfaitaire
Durée	4 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2022
Procédure	Appel d'offres ouvert Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 30 septembre 2021 au BOAMP, au JOUE, sur le profil acheteur et sur le site de la commune La date limite de réception des offres a été fixée au mardi 2 novembre 2021 à 12h00. 3 offres ont été remises avant cette date : people and Baby, Léa et Léo et l'association des familles de Vaugneray
Critères d'attribution	Prix 50% Valeur technique 50 %



Délibération n° 2021 11 15 n° 03 : MARCHES
PUBLICS – Attribution du marché d'exploitation
de la crèche « la Pirouette ».

Réunie le 8 novembre 2021, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché à l'association des familles de Vaugneray ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L. 2122-21,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants,
Vu l'avis de la commission d'appel d'offres,

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :*

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, au nom de la commune de VAUGNERAY le marché d'exploitation de la crèche « la Pirouette » **avec l'association des familles de Vaugneray, 1 place de la mairie à Vaugneray pour un montant annuel de 90 200€.**

DIT QUE les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération sont inscrits au budget.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le

18 NOV. 2021
et de la publication en mairie le

18 NOV. 2021



Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN

